

Le bulletin d'information des
assurés de la SVE

ÉDITORIAL

Madame, / Monsieur, chers assurés,

Lors de leur séminaire de formation initiale ou continue des 22 et 23 juin, les membres du Conseil de fondation de la SVE ont échangé leurs points de vue sur des thèmes d'actualité dans le domaine de la prévoyance professionnelle. En page 2, vous trouverez un compte rendu des questions et des défis auxquels les caisses de pension sont confrontées aujourd'hui.

Des informations de première main

Une importante passation de pouvoir ainsi qu'une promotion sont à signaler à la SVE, ainsi qu'un passage de témoin au sein du Conseil de fondation. Voir page 3.



Pedro Fischer
Directeur de la
communication et
du marketing

CONSEIL DE FONDATION DE LA SVE

Formation continue des conseils de fondation

La branche des caisses de pension se transforme constamment. C'est la raison pour laquelle les membres des conseils de fondation doivent mettre leurs connaissances à jour et les élargir afin d'être prêts à relever les défis qui les attendent.



Pour l'avenir de la SVE: séminaire de formation continue pour les membres →

INFORMATION POUR LES PERSONNES ASSURÉES À LA JJS

La résiliation d'un contrat d'affiliation a entraîné une liquidation partielle à la Fondation Johann Jakob Sulzer (JJS).

Conformément aux dispositions du règlement sur les liquidations partielles, la JJS doit reverser une part des provisions et de la réserve de fluctuation de valeur à deux assurés concernés. Les personnes assurées auprès de la JJS ainsi que les retraité-e-s ont le droit de

faire opposition à cette décision du Conseil de fondation de la JJS dans les 30 jours suivant la réception de cette information. Elles trouveront de plus amples renseignements à ce sujet à l'adresse suivante: www.jjs-stiftung.ch sous **News & Agenda**. ■

CONSEIL DE FONDATION DE LA SVE

→ L'ÉVOLUTION DES MARCHÉS FINANCIERS COMMENTÉE PAR ANASTASSIOS FRANGULIDIS

Dans sa conférence d'introduction, Anastassios Frangulidis, de Pictet Asset Management, a analysé la situation actuelle sur le marché des actions et des obligations, ainsi que les prévisions concernant l'évolution de l'inflation et des taux d'intérêt et leur influence sur les marchés. Pour que le Conseil de fondation puisse, grâce à des connaissances approfondies, évaluer correctement la stratégie de placement du portefeuille et être ainsi en mesure d'influencer la stabilité financière de la caisse de pension, une bonne compréhension des marchés de placement est requise.

RÉFORME DE L'AVS 21 / RÉVISION DU RÈGLEMENT DE PRÉVOYANCE / PLAN DE PRÉVOYANCE 2024

La réforme AVS 21, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2024, aura des répercussions sur la prévoyance professionnelle. Afin de répondre aux exigences posées, il a fallu procéder à différentes modifications du Règlement de prévoyance et du Plan de prévoyance. Dans le cadre de la révision du règlement, le même **âge de référence de 65 ans pour les femmes et les hommes** dans l'AVS et dans la prévoyance professionnelle a été introduit. D'autres adaptations ont été en outre effectuées concernant **la flexibilisation de l'âge de la retraite, la retraite anticipée**, la retraite partielle et le report de la retraite, les rachats pendant ou après le versement de prestations de vieillesse ainsi que **la possibilité d'un versement sous forme de capital** au lieu d'une **rente de survivant**. Les personnes assurées recevront des informations détaillées en temps voulu.

NOUVELLE LOI SUR LA PROTECTION DES DONNÉES DÈS LE 1^{er} SEPTEMBRE 2023

La nouvelle Loi sur la protection des données (LPD) ainsi que l'ordonnance y afférente entreront en vigueur au 1^{er} septembre 2023. La SVE, qui opère



Lors du séminaire de formation, les membres du Conseil de fondation ont franchi une étape importante pour l'avenir de notre caisse de pension.



La durabilité et la protection des données ont aujourd'hui la priorité dans les caisses de pension.

dans le domaine de l'assurance obligatoire LPP, est considérée comme organe fédéral et doit donc respecter de nouvelles réglementations. La protection de données relatives aux personnes est d'une importance cruciale si l'on veut protéger la sphère privée des assuré-e-s. Avec la nouvelle LPD, des règles plus strictes ont été introduites, dont l'obligation de tenir un registre des activités de traitement accessible au public. Le Conseil de fondation a approuvé une déclaration de confidentialité ainsi que le Règlement de traitement des données qui sera dé-

sormais publié sur www.sve.ch. La SVE doit en outre nommer un conseiller à la protection des données.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'intégration des critères de durabilité et des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG) dans la stratégie de placement doit permettre des effets positifs sur l'environnement et la société, la surveillance de la SVE ainsi que la rentabilité à long terme. Il s'agissait d'un autre thème abordé lors du séminaire de formation. Il sera approfondi dans le prochain numéro des SVE-News au moyen d'un exemple d'immeuble qui vise à réduire les émissions de CO₂.

Les membres du Conseil de fondation ont franchi une étape importante avec ce séminaire de formation et les décisions stratégiques qui ont été prises, l'objectif étant de continuer à gérer la SVE avec succès à l'avenir également. ■

SVE EN INTERNE

Passation de pouvoir au département des rentes/à l'informatique

Promotion au Service clientèle

Elisabeth Eggerschwiler, responsable du département des rentes et de la coordination de l'informatique à la SVE, a pris une retraite anticipée bien méritée le 30 juin dernier, après une longue carrière couronnée de succès. Au cours de toutes ces années, elle a développé un savoir-faire impressionnant et contribué dans une large mesure au succès de la SVE, notamment en améliorant les processus et la structure informatique.

Elisabeth Eggerschwiler était particulièrement appréciée par les bureaux de décompte des sociétés affiliées, les retraités ainsi que les collaboratrices et collaborateurs, pour ses prestations de premier ordre. Ses compétences professionnelles et son engagement sans faille ont permis à la SVE de fonctionner sans accroc durant toutes ces années et de répondre aux besoins des personnes ou services concernées.

Nous tenons à remercier cordialement Elisabeth Eggerschwiler de son remarquable travail et de sa précieuse collaboration au sein de la SVE. Son expertise et son engagement vont nous manquer. Nous formons nos meilleurs vœux pour sa retraite et espérons qu'elle pourra jouir pleinement de cette nouvelle phase de sa vie.



Elisabeth Eggerschwiler

Membre de la Direction, **Corsin Frigg** dirige depuis le 1^{er} juillet 2023 le département des rentes et, en tant que coordinateur, il est responsable des services informatiques et de la numérisation. Titulaire d'un Master en gestion des caisses de pension de la Haute école de Lucerne, d'un certificat fédéral de capacité en tant que spécialiste de la prévoyance en faveur du personnel et de l'assurance sociale, ainsi que d'un Master en sciences économiques de l'Université de Zurich, la SVE pourra compter sur sa solide formation.

Grâce à une expérience de longue date dans deux caisses de pension et une firme de logiciels spécialisée dans la gestion des caisses de pension, Corsin Frigg connaît les défis qui se posent actuellement aux institutions de prévoyance et dispose ainsi des connaissances professionnelles nécessaires pour diriger le département avec succès.

Père de famille engagé, Corsin Frigg vit à Winterthour. Nous sommes convaincus qu'il apportera une contribution précieuse au futur développement de la SVE.



Corsin Frigg



Franziska Selzam

Franziska Selzam a été promue membre de l'encadrement au Service de conseil à la clientèle de la SVE le 1^{er} mai dernier. Elle travaille depuis 23 ans à la SVE et est titulaire d'un certificat fédéral de spécialiste en assurances sociales. Elle est en outre responsable de la formation des apprenti·e·s.

En dehors de ses tâches de conseillère, Franziska Selzam est désormais responsable des domaines Processus, Portail des assurés et Interfaces, ainsi que des remplacements à la coordination des services informatiques.

Nous nous réjouissons d'avoir trouvé en la personne de Franziska Selzam une solution en interne et qu'elle ait accepté, en tant que collaboratrice expérimentée, de se charger de ces tâches importantes. Sa promotion renforce notre équipe et nous permet de continuer d'améliorer notre service à la clientèle. ■

PASSAGE DE TÉMOIN AU CONSEIL DE FONDATION DE LA SVE

Le représentant des employeurs et Managing Director de MAN Energy Solutions Schweiz AG, Patrik Meli, a passé le relais à Dimitri Kontos, CFO de l'entreprise.

Patrik Meli a remis ses fonctions lors de la séance du Conseil de fondation de la SVE en mars 2023. La transmission de pouvoir s'est effectuée en présence de Dimitri Kontos, qui a été élu

pour lui succéder lors de la réunion de la Direction de MAN Energy Solutions.

Dimitri Kontos, qui est depuis de nombreuses années dans l'entreprise, apporte au Conseil de fondation de la SVE sa vaste expérience et ses connaissances pointues. La SVE remercie Patrik Meli de son engagement sans faille en tant que membre du Conseil de fondation et souhaite à Dimitri Kontos un



Patrik Meli



Dimitri Kontos

franc succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. Informations complémentaires sur Dimitri Kontos sous:

<https://www.sve.ch/SVE/>

Organisation/

Stiftungsrat-2022-bis-2025/

Arbeitgebervertretung

LA FANFARE SULZER...



... VOUS SOUHAITE ...



... UN TRÈS BEL ÉTÉ! ...

IMPRESSIONS DE LA VIE PROFESSIONNELLE

Nous vous présenterons ici, à intervalles réguliers, des photos de la vie professionnelle des entreprises affiliées à la SVE. Il s'agit de photos des usines Zimmer Biomet, EQUANS, Burckhardt Compression ainsi que du Centre de formation de Winterthur (azw), que nous utiliserons à l'avenir pour des publications ou sur internet.



IMPRESSUM | «News» est le bulletin d'information des assurés de l'Institution de prévoyance Sulzer (SVE). *Edité par:* Institution de prévoyance Sulzer | *Rédaction:* «SVE News», case postale 414, 8401 Winterthur | *Responsable de la rédaction:* Pedro Fischer | *Feed-back:* auprès de l'éditeur ou e-mail à info@sve.ch | *Production:* Nigg Regli, Zurich | *Photos:* photoworkers.ch | *Illustrations:* Eugen U. Fleckenstein | *Concept:* Agence Tollkirsch, Winterthur | *Conception graphique, correctorat:* clauderotti layout & grafik, Unterägeri | *Lithos:* Daniela Hugener, Alosen | *Version française:* Nicole Viaud, Ennetbaden | *Impression:* Printimo AG, Winterthur | *Parution:* «SVE News» paraît quatre fois par an en français et en allemand. | *Tirage:* env. 450 exemplaires | *Prochaine édition:* septembre 2023